



---

# communiqué

---

Date **Le 4 juillet 1994**

N° 136

Pour publication

## SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA RUSSIE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui la signature en Russie d'un protocole d'entente sur le Projet canado-russe de fédéralisme coopératif, important projet dans le cadre du programme d'aide canadienne à la Russie.

Le Projet canado-russe de fédéralisme coopératif a été conçu pour que le Canada puisse partager ses connaissances et son expérience de la gestion des relations entre le gouvernement central et les régions. Le Projet met en évidence l'engagement qu'a pris le Canada d'appuyer les réformes constitutionnelles et politiques entreprises par la Russie. Il comprendra des ateliers, des tables rondes, de la formation et des échanges répondant à des besoins précis, auxquels participeront des hauts responsables des gouvernements et des secteurs privés russes et canadiens. Au nombre des sujets abordés figureront la gestion des ressources du Grand Nord, les relations financières intergouvernementales, le développement du Grand Nord et la responsabilité partagée des questions environnementales.

Ce projet de 3 millions de dollars, auquel participeront la plupart des provinces et des territoires canadiens, sera géré par le ministère des Affaires fédérales et intergouvernementales de l'Alberta. Il fait partie du programme d'aide quinquennal de 150 millions de dollars, destiné à la Russie. Les fonds affectés à cette initiative sont prévus dans le budget fédéral de 1994 et font par conséquent partie du cadre financier actuel.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874